

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 16 décembre 2025

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 12
Présents : 07
Votants : 09

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR.

Date de la convocation :
10 décembre 2025

Excusés avec pouvoir : Caroline ARTHU pouvoir à Cathy BATISTE, William TAILLANDIER pouvoir à Philippe ANDRIAU

Date d'affichage :
10 décembre 2025

Excusés sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE, Julien JOURDAINE et Stéphane PETIT

Secrétaire de séance : Philippe ANDRIAU

DELIBERATION N°2025-72

OBJET : Rapport d'activité 2024 de la communauté de communes Arnon Boischaut Cher.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher ;

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse au maire de chaque commune membre, un rapport d'activité annuel.

Ce rapport d'activité fait l'objet d'une communication par les maires des communes membres, à leur Conseil Municipal respectif. Le rapport d'activité pour l'exercice 2024 de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher a été communiqué à la commune en date du 13 octobre 2025.

Considérant que la commune de Vallenay est une commune membre de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **PREND ACTE** du rapport d'activité de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher pour l'année 2024.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 16 décembre 2025

Le secrétaire de séance
Philippe ANDRIAU



Le Maire,
Marina DUPUY

